



COLLOQUE SCIENTIFIQUE

« DYNAMIQUES RURALES A MADAGASCAR : PERSPECTIVES SOCIALES, ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES »

ANTANANARIVO

23-24 AVRIL 2007

Colloque organisé conjointement par :
l'Institut National de la Statistique (INSTAT),
la cellule du Réseau des Observatoires Ruraux de l'EPP/PADR,
l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et le GIE DIAL.

Colloque International

**La pauvreté rurale à Madagascar :
caractéristiques, dynamiques et politiques publiques**

Antananarivo

INSTAT, ROR, IRD, DIAL

23-24 avril 2007

**Pauvreté et lien social
dans une commune rurale
des Hautes Terres malgaches**

Frédéric SANDRON

Chargé de recherche IRD, UMR 151 LPED - Université de Provence/IRD

Habilité à Diriger les Recherches, Université Paris-V

Adresse postale : Laboratoire Popinter, Université Paris-V, 45 rue des Saints Pères, 75006 Paris

Mail : frederic.sandron@ird.fr

Introduction

Un point essentiel soulevé par les recherches sur la pauvreté depuis les années 1990 est son caractère multidimensionnel. Parmi ces dimensions, on peut noter l'important clivage conceptuel entre la pauvreté relative et la pauvreté absolue. La première serait la plus pertinente à étudier dans les pays du Nord, la seconde dans les pays du Sud. Une des explications de cette distinction serait la présence de filets de sécurité institutionnels mis en place par les pays développés contre la pauvreté extrême, alors que les populations du Sud seraient exposées directement aux conséquences les plus graves des formes aiguës de la pauvreté. En effet, dans la majorité des pays du Sud, aucun mécanisme public de protection sociale n'existe pour venir en aide aux plus démunis. En revanche, les réseaux sociaux et communautaires y jouent souvent ce rôle. Ils sont considérés par les économistes comme un instrument de gestion et de mutualisation du risque mais aussi comme un recours dans les situations de pauvreté extrême. L'entourage social et la pauvreté sont donc intimement liés, particulièrement dans un contexte de forte incertitude et de précarité, comme c'est le cas des économies agricoles des pays en développement.

Ces questions, ainsi que d'autres, ont été appréhendées à travers une vaste enquête interdisciplinaire menée auprès de 1621 ménages en 2003 dans une commune rurale des Hautes Terres malgaches¹. Cette commune, Ampitatafika, est située au bord de la Route Nationale 7, à une centaine de kilomètres au sud de la capitale Antananarivo et à environ 70 kilomètres au nord de la ville d'Antsirabe. Plus précisément, la zone d'étude comprend neuf *fokontany*² formant une zone spatialement continue et peuplée de 7820 personnes. Elle est caractérisée par une forte densité de population, supérieure à 100 habitants/km², par une exigüité des terres cultivées et une saturation de l'espace agricole, et par des problèmes environnementaux (gestion de l'eau, faible couvert forestier). Si l'économie, essentiellement agricole, commence à s'insérer dans un processus de monétarisation débouchant sur des stratégies de pluriactivité, la production agricole à vocation d'autoconsommation reste néanmoins largement dominante dans les activités des ménages.

L'objet de cette communication est de présenter quelques résultats de cette enquête mettant en relation la pauvreté et l'entourage social. Dans un premier temps, le constat de la pauvreté sera effectué à travers quelques mesures objectives de son intensité. Ensuite, nous analyserons quelques transformations sociales, économiques et culturelles dans lesquelles il nous semble que la pauvreté joue un rôle essentiel. Enfin, nous mettrons en correspondance le degré de pauvreté perçue et l'entourage social. Il s'agira plus précisément de voir si la prégnance du réseau social influe sur la pauvreté perçue.

¹ « Enquête Référence » réalisée au sein du programme de recherche 4D. Ce programme est mené conjointement par des institutions malgaches (Institut Catholique de Madagascar, INSTAT, Ministère de la Population, PACT Madagascar, Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques d'Antananarivo) et des institutions françaises (LPED/ Institut de Recherche pour le Développement-Université de Provence, Popinter/Université Paris V, EconomiX/Université Paris X). Cf. <http://www.ird.mg/4d>

² Village, hameau.

1. Constat de la pauvreté

Avant d'aborder la question de la perception de la pauvreté, il nous faut dresser le panorama de la pauvreté objective à travers quelques indicateurs.

1.1. Revenu disponible

Dans une économie tournée vers l'autoconsommation, la notion de revenu n'a pas la même signification que dans une économie marchande. Néanmoins, de nombreux produits sont achetés par les habitants d'Ampitatafika et c'est le revenu disponible qui détermine leur capacité à se procurer des produits de première nécessité, à acheter des vêtements, à scolariser les enfants etc. L'Enquête Référence menée en 2003 indique que le revenu disponible journalier des ménages est en moyenne de 6 770 Fmg³, soit un revenu mensuel de 206 000 Fmg, à comparer à la valeur du SMIC dans le secteur privé qui est de 197 000 Fmg. Si une quinzaine de ménages ont des revenus supérieurs à 750 000 Fmg par mois, les deux tiers des ménages ont un revenu mensuel disponible inférieur ou égal 150 000 Fmg.

1.2. Conditions de vie

La population habite dans des maisons individuelles construites en brique ou en terre battue, avec des toits en chaume ou en tôle ondulée. Le sol de la maison est pour 69% des ménages en terre battue, 22% en bois et 9% en ciment. Seuls 7% de la population dispose de l'électricité, la lampe à pétrole étant la source d'éclairage pour 89% des ménages. L'approvisionnement en eau a lieu pour huit ménages sur dix à la rivière ou à la source, tandis que deux ménages sur dix se ravitaillent à un puits. Les biens d'équipement des ménages évoquent aussi un certain dénuement matériel puisque moins de la moitié des ménages possèdent une table (tableau 1).

Tableau 1. Proportion de ménages possédant certains biens d'ameublement et d'équipement (%)
N=1621

Lit	Table	Chaise	Radio	Télé	Machine à coudre	Vélo	Auto
88,2	46,5	42,7	51,3	5,2	6,3	19,7	2,1

Source : Enquête Référence 4D, 2003

1.3. Recours au crédit

Pour clore cet aspect de la mesure de la pauvreté, nous nous intéresserons au crédit. Les questions relatives au recours au crédit donnent ici des informations sur le degré d'ouverture à l'économie monétaire, sur le degré de pauvreté, sur l'existence ou non d'un marché du crédit mais aussi sur les relations qu'entretiennent les individus en se prêtant mutuellement de l'argent.

Le recours au crédit est une pratique courante puisqu'elle concerne les deux tiers des chefs de ménage. Un quart d'entre eux n'ont en revanche jamais emprunté d'argent. Il existe sur ce point une dichotomie entre les chefs de ménage dans la mesure où soit ils n'empruntent jamais d'argent soit ils en empruntent à plusieurs reprises. On ne compte que 8,5% des chefs de ménages qui ont emprunté de l'argent une seule fois.

³ A la date de l'enquête, septembre et octobre 2003, cette somme équivaut à environ un dollar US.

La date du dernier crédit corrobore ce qui précède. Parmi les chefs de ménage qui ont emprunté de l'argent, 86,4% l'ont fait dans les neuf premiers mois de l'année de l'enquête (2003), 8,7% en 2002 et seulement 4,9% des ménages ont eu accès à un crédit en 2001 ou avant. Ceci revient à dire que ceux qui empruntent le font souvent, car l'année 2003 n'a pas été marquée par des événements particulièrement critiques vis-à-vis du niveau de vie de la population, contrairement à l'année 2002.

Les prêts ont lieu quasi exclusivement dans un cercle relationnel très restreint. 73,0% des emprunts se font à un membre de la famille, 20,6% à un ami ou un voisin. Les emprunts à la banque ou aux organismes de crédit destinés aux paysans ne concernent que quelques ménages. Pourtant, si les deux tiers des emprunts concernent des sommes relativement modestes, presque 10% des emprunts sont relatifs à des sommes conséquentes, supérieures à 300 000 Fmg, et on aurait pu penser que ces montants élevés étaient demandés essentiellement à des organismes professionnels, ce qui n'est pas le cas.

Les durées de remboursement sont fonction du montant du crédit. La durée moyenne est de 29,5 jours, et si les plus gros crédits peuvent être remboursés sur une année, en revanche plus de la moitié des crédits sont remboursés en dix jours ou moins. Pour la majorité de la population, il s'agit donc davantage d'être dépanné pendant quelques jours plutôt que d'avoir recours au crédit dans une optique d'investissement. Cet aspect « convivial » de l'emprunt est affirmé par l'absence de bénéfice fait par le prêteur puisque 98,4% des emprunts se font sans versement d'intérêts.

La moitié des crédits contractés sont destinés à l'acquisition de biens de consommation courante. 12,7% des crédits permettent l'achat de semences, d'engrais, de parcelles ou de bœufs. Ce faible taux indique une fois de plus que l'activité agricole est en grande majorité financée par les fonds propres du paysan, avec un recours marginal au marché du crédit. Enfin, notons l'importance relative des fêtes et cérémonies traditionnelles qui captent un crédit sur dix.

La quasi-totalité des emprunts (98,2%) sont remboursés en argent. Il n'existe pas de compensation en nature ou en travail pour ceux qui ont des difficultés à rembourser. Dans ce cas, c'est-à-dire pour deux ménages sur dix, les solutions sont de vendre du bétail, de ne pas rembourser ou de trouver d'autres arrangements. Le recours à un nouveau crédit et la vente de terres restent exclus même en cas de difficultés à rembourser. *A contrario*, huit chefs de ménage sur dix ne connaissent pas de difficultés pour rembourser. Ce taux élevé confirme le caractère simplement transitoire du crédit et montre qu'il ne peut pas être considéré comme une prise de risque importante.

S'il est très courant, le recours au crédit ne brasse pas pour la majorité des ménages des sommes importantes. Le cas le plus fréquent est l'emprunt de quelques milliers de Francs malgaches pour acheter des produits de consommation courante en attendant une rentrée prochaine d'argent, pour une durée totale de l'opération de quelques jours. Le fait d'emprunter dans un cercle relationnel proche et restreint, de ne pas appliquer de taux d'intérêt et de multiplier les crédits indiquent clairement une forme de soudure entre deux rentrées d'argent et non pas une logique d'investissement à moyen terme. La faiblesse des sommes empruntées est en revanche un signe de la pauvreté de la population.

2. Conséquences de la pauvreté

Des transformations importantes sont en cours dans la commune rurale d'Ampitatafika. Nous proposons de faire un zoom sur celles qui concernent le lien social et dont les origines sont à chercher, selon nous, dans le phénomène de paupérisation de la population.

2.1. Entraide agricole

L'entraide agricole est une forme traditionnelle de travail dans les Hautes Terres malgaches. Elle fonctionne sur une mutualisation de la force de travail d'une communauté paysanne. Ainsi, au lieu que chaque paysan travaille seul ou avec les membres de son ménage sur ses parcelles, plusieurs travailleurs se réunissent et vont s'occuper tour à tour des parcelles de chacun d'entre eux. Dans la culture rizicole, la nécessité de pratiquer certains travaux agricoles de manière très rapide pourrait être une des explications de cette pratique. Mentionnons que l'échange de travail réalisé doit être à peu près égalitaire entre les paysans.

Selon les déclarations des habitants d'Ampitatafika⁴, ce système d'entraide agricole s'effrite au fil des années. Les raisons invoquées par les individus à la diminution de l'aide agricole sont les suivantes (Gannon et Sandron 2005) :

- la pauvreté. Les paysans ne disposent pas de suffisamment de temps pour subvenir à leurs besoins, pour cultiver leur propres parcelles et donc ne peuvent se rendre disponibles pour les autres ;
- la baisse des rendements des terres. La culture de ses propres terres ne suffit plus à assurer les besoins alimentaires de sa famille. Il faut chercher des débouchés monétaires ailleurs ;
- l'obligation de préparer un repas. L'entraide agricole fonctionne sur la gratuité réciproque de l'aide mais celui qui accueille les autres doit leur préparer un repas conséquent. Or, le prix de la viande, du riz et des accompagnements a considérablement augmenté, rendant le coût de ce repas très élevé ;
- le salariat agricole. Il tend à remplacer peu à peu l'aide agricole traditionnelle. Son succès est la résultante de ce qui précède. Il est moins coûteux pour un employeur de salarier un paysan que de lui payer un repas digne de ce nom, et pour le salarié, le maigre pécule qu'il va gagner lui permettra de nourrir un tant soit peu sa famille.

Bockel et Dabat (2001) ont mis en exergue cette double catégorie de paysans pauvres : ceux en situation de subsistance et les salariés faiblement rémunérés. Pour les raisons invoquées, si l'entraide agricole ou la réalisation de travaux collectifs n'ont pas disparu du paysage, force est de constater la baisse de leur intensité et la diminution du nombre de personnes concernées, comme l'illustrent les propos de deux chefs de ménage :

« Face à la dureté de la vie, les gens se débrouillent pour finir leurs travaux. Avant, pour ces pratiques, celui qui a reçu l'aide prépare un repas qui est souvent inhabituel, comme pour les occasions de fête, aux personnes qui viennent et actuellement on ne peut plus se permettre de faire ça. Donc, si vous avez les moyens d'employer des salariés, vous les engagez pour vous aider sinon vous assumez seul vos travaux ».

⁴ Pour aborder, entre autres, la question de l'entraide agricole, une série d'entretiens réalisés par Tahiry Rabeandriamaro et Juliette Rafanjanirina à partir d'une grille élaborée par Frédéric Gannon et Frédéric Sandron ont été conduits en septembre 2004 auprès de quarante individus, femmes et hommes de tous âges.

« Avant, lorsqu'il y avait des travaux collectifs à faire comme la réparation des digues ou les canaux d'irrigation, le chef quartier avertissait toute la communauté, il était très respecté, au même niveau que les gendarmes aux yeux de la population, et tous les hommes du village se ruiaient pour les travaux. Actuellement, on ne voit plus cela ».

2.2. Vente des terres

Dans les Hautes Terres malgaches, la terre est un bien sacré qui se transmet de générations en générations par héritage. Jusqu'à une date très récente, il était quasiment impossible de vendre sa terre à un étranger. Lorsque pour une raison impérieuse, un habitant devait se procurer des liquidités, il pouvait vendre sa terre à un membre de sa propre famille, quitte éventuellement à la racheter ensuite. Il s'agit donc dans ce cas d'une sorte d'emprunt avec gage. La terre joue ici classiquement un rôle d'assurance vieillesse ou maladie.

Malgré son caractère sacré et son rôle d'ultime filet de sécurité, on assiste à Ampitatafika depuis les années 2000 à la naissance d'un marché de la terre. Ainsi, dans une étude menée au sein d'un des *fokontany* de la zone d'étude, il a été relevé 10 transactions en 2000 et 34 en 2003 (Omrane 2006), alors qu'il existe une pénurie de terre arable liée à la saturation de l'espace agricole et au morcellement des parcelles au fil des successions⁵.

Selon Omrane (2006), la naissance de ce marché de la terre s'est faite sous la pression économique, activant ainsi son rôle de filet de sécurité. La majorité des ventes de parcelles ont en effet pour objectif de répondre à un besoin d'argent majeur et immédiat, comme se procurer de la nourriture ou payer les frais d'hospitalisation d'un membre du ménage. Certains chefs de ménage mentionnent en outre que la vente des parcelles s'opère dans un contexte de crainte d'usurpation des terres, les titres officiels étant extrêmement onéreux et difficiles à se procurer en milieu rural malgache. Quand l'insécurité s'ajoute à la pauvreté, on peut comprendre que les paysans consentent à se séparer de leur bien le plus cher.

La vente de terres n'est pas sans incidence sur le lien social puisqu'elle participe à la création d'une frange de paysans qui n'exploite plus ou peu ses propres terres et se tournent vers le salariat agricole en lieu et place de l'entraide agricole. Pour certains, cette vente de terre se conjugue avec un départ de la commune.

2.3. Cérémonies

Les cérémonies, que ce soit les mariages, les enterrements, les circoncisions et surtout les exhumations des morts⁶, sont l'occasion pour les familles, les voisins et les amis de se retrouver. Les mariages et les *famidihana* notamment peuvent être assez dispendieux, eu égard à la faiblesse des revenus des ménages. Ils peuvent concerner tout un *fokontany* soit un millier de personnes voire plus. Mais le plus souvent, sous l'effet de la cherté de la vie, le nombre de personnes invitées est en diminution. Le point important est que chacun essaie néanmoins de préserver le lien social avec les autres familles en essayant d'inviter au moins un membre de chacune d'entre elles. Le constat selon lequel « *la vie est devenue difficile* » étant unanimement partagé, personne ne s'émeut de cette situation parfaitement symétrique. Un extrait d'un entretien recueilli auprès d'un homme de 54 ans est représentatif des autres déclarations.

⁵ La superficie moyenne de terre disponible par ménage est inférieure à un demi-hectare (Enquête Référence 4D, 2003).

⁶ Le *famidihana*, ou « retournement des morts » est destinée à honorer les ancêtres. C'est une cérémonie très importante dans les Hautes Terres malgaches.

Q : À quand remonte le dernier mariage auquel vous avez assisté ?

R : Il y a un an.

Q : Était-ce de la famille ?

R : Oui.

Q : Qui était invité (parents, amis etc.) ?

R : Juste les familles proches car c'était une cérémonie modeste.

Q : Combien y avait-il de personnes ?

R : Environ une cinquantaine.

Q : Connaissiez-vous beaucoup de monde ?

R : Oui, la plupart des invités étaient de la famille.

Q : Les cérémonies de mariage sont-elles aussi chaleureuses qu'avant ?

R : Non, c'est très différent. Si on ne parle que du menu, avant on tuait des zébus ou des cochons lors de ces occasions, et actuellement, on se contente des viandes à l'étalage. Mais l'ambiance reste toujours aussi animée.

Q : À chaque mariage, y a-t-il autant de personnes invitées qu'avant ?

R : Non, c'est limité à chaque représentant de la famille.

Q : Quand avez-vous constaté ces changements ?

R : Il y a à peu près dix ans de cela.

2.4. Lien social ou lien économique ?

Entraide agricole, attachement à la terre et invitations croisées aux grandes cérémonies formaient un système où le social et l'économique étaient largement imbriqués. Sous l'effet de la paupérisation, il est devenu impossible à certains d'honorer leurs obligations faute de temps et d'argent.

Dans les entretiens réalisés en septembre 2004, la plupart des individus mettent en avant la pauvreté comme facteur de diminution de l'entraide et de la solidarité. D'autres, moins nombreux, disent que l'entraide persiste mais son champ d'application a alors été déplacé vers des tâches plus occasionnelles. Illustrons ceci par un extrait d'un entretien auprès d'un homme de 50 ans.

Q : Est-ce important d'aider les autres ?

R : Oui, c'est très important à mon avis car la vie est un perpétuel recommencement, on ne sait pas ce que nous réserve le lendemain alors dès qu'on peut encore prendre ses responsabilités, il faut les assumer.

Q : Quand quelqu'un vous aide, avez-vous l'impression d'avoir une dette envers lui ?

R : Lorsque quelqu'un m'aide, c'est une aide volontaire sans contrainte alors je ne pense avoir une dette envers lui, par contre je me souviens du bien qu'il m'a fait et lorsque j'ai l'occasion de lui rendre alors je fais mon devoir.

Q : Y a-t-il autant d'entraide que par le passé ?

R : Si on y pense, l'entraide est en baisse vu la dureté de la vie actuelle. Avant, quand quelqu'un vous rendait visite, à son départ vous lui donniez beaucoup de choses à emporter

pour sa famille. Mais actuellement, ce n'est juste que pour la forme, c'est à peine si on trouve quelque chose à lui donner.

Q : Quels sont les domaines où la solidarité est la plus forte ?

R : Je pense qu'il n'y en a plus que pour les quelques besoins ponctuels dans la vie quotidienne, pour la nourriture par exemple.

Q : C'est-à-dire ?

R : Par exemple, pour les personnes qui passent chez vous et qui vous demandent quelques plats de riz, de manioc ou autre mais à part ça, je ne vois pas trop.

L'impact de la pauvreté sur le lien social est qu'elle en transforme les modalités (Gannon et Sandron 2005, Sandron 2006). Ces transformations sont, à notre sens, une manière de résoudre le dilemme suivant : faut-il conserver un lien social fort, sachant qu'il demeure le seul filet de sécurité économique mais qu'il a un coût d'opportunité important, ou au contraire faut-il dégager davantage de temps pour la pluriactivité et pour des stratégies plus individualistes mais en risquant de perdre l'ultime rempart contre les aléas en affaiblissant le lien social ?

Selon notre analyse, la réponse apportée par les habitants de la commune est une réponse mixte. Ils essaient de sauvegarder le lien social entre eux tout en essayant de s'affranchir de certains de ses aspects les plus coûteux. Par exemple, les cérémonies sont toujours aussi nombreuses mais moins fastueuses et au lieu d'inviter toute la famille, c'est souvent le seul chef de ménage qui est représenté. Pour l'entraide agricole, soit elle a été remplacée par le salariat agricole soit le repas conséquent préparé à cette occasion a été supprimé.

Il y a quelques décennies, le lien social était davantage imbriqué dans le système économique. Aujourd'hui, son rôle diminue dans la gestion quotidienne des activités productives et il se reporte davantage sur des activités d'entraide dans le domaine social et culturel. Sa fonction économique la plus visible est celle du dernier recours, puisque l'économie rurale qui constitue notre zone d'étude est entièrement dépourvue de tout système assurantiel institutionnel.

Au-delà de la pauvreté absolue, la pauvreté relative joue sans doute un rôle important dans cette transformation du lien social. Sous l'effet de la monétarisation et de l'ouverture des échanges avec les grandes villes, une petite frange de la population tire des revenus des activités de commerce, de transport ou d'ébénisterie. Une conséquence importante de ceci est que, en termes de revenus, la population devient de plus en plus hétérogène et donc qu'une économie fondée en premier chef sur la réciprocité et sur une égalité de la valeur du temps de tous les individus n'est plus envisageable dans sa forme « pure ».

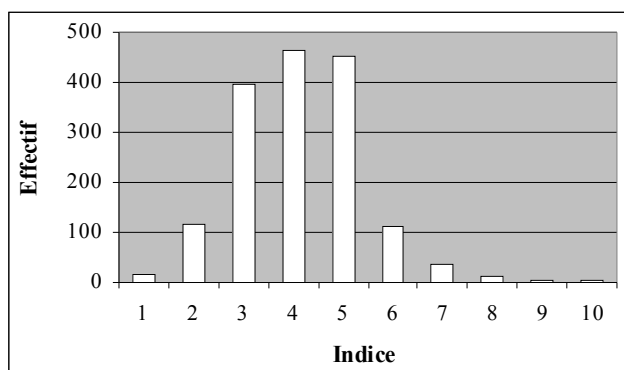
3. Pauvreté perçue et entourage social

Différentes mesures de la perception de la pauvreté sont proposées ici puis une mesure de cette perception est mise en correspondance avec un indice d'entourage social pour voir s'il existe ou non un lien entre ces deux variables.

3.1. Perception individuelle et comparée de la pauvreté

Quand on demande aux chefs de ménage de situer leur niveau de vie par rapport à une échelle de valeur allant de 1 (très pauvre) à 10 (très riche), ils sont plus de 80% à se positionner dans les valeurs 3-4-5. La distribution des réponses suit à peu près une loi normale (figure 1).

Figure 1. Echelle de perception de situation individuelle de la part des chefs de ménage (1=très pauvre ; 10=très riche) ; N=1617



Source : Enquête Référence 4D, 2003

La perception comparée de la pauvreté est éloquent en ce sens qu'elle n'existe que « dans un rapport à l'autre » (Destremeau et Salama 2002) et qu'elle fait référence à ce qu'il faudrait posséder au sein d'un groupe social vs ce qu'on possède. Un résultat intéressant est qu'il n'y a pas d'écart significatif entre la perception que peuvent avoir les chefs de ménage de leur situation comparée à celle des autres personnes de leur *fokontany* : à plus de 70%, la situation des voisins et la situation individuelle se résument en « ni riches ni pauvres ». Trois chefs de ménage sur dix se déclarent « pauvres » ou « très pauvres » tandis que le statut de « riche » reste réservé à une infime frange de la population (tableau 2).

Tableau 2. Perception par le chef de ménage de sa situation et de celle des gens du *fokontany* N=1617

	Situation des gens du <i>fokontany</i>		Situation personnelle	
	Effectif	%	Effectif	%
Riches	21	1,3	11	0,7
Ni riches ni pauvres	1130	69,9	1136	70,3
Pauvres	418	25,9	420	26,0
Très pauvres	48	3,0	50	3,1
<i>Total</i>	<i>1617</i>	<i>100,0%</i>	<i>1617</i>	<i>100,0%</i>

Source : Enquête Référence 4D, 2003

3.2. Perception individuelle de la pauvreté et entourage social

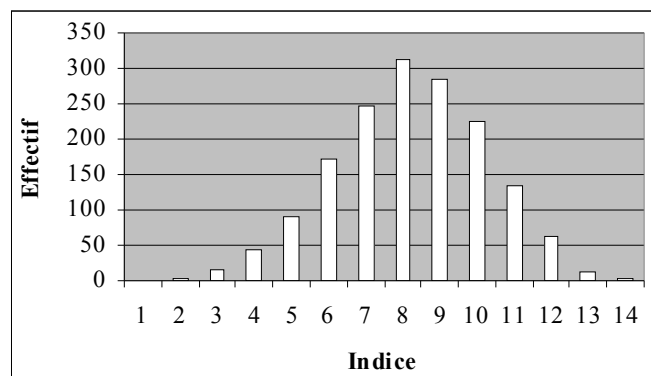
A partir des variables de l'Enquête Référence 4D, nous construisons un indice d'entourage social. Quatorze variables ont été retenues sur lesquelles des statistiques descriptives ont été effectuées. Ensuite, à ces variables ont été attribuées une valeur 0 ou 1, en fonction des modalités consignées dans le tableau 3. Notons que le découpage retenu correspond le plus souvent à un partage des effectifs à peu près égal, comme l'indique la dernière colonne du tableau. L'indice d'entourage social est ensuite obtenu en faisant la somme des valeurs 0 ou 1 de chacune des quatorze variables. Cet indice est donc théoriquement compris entre 0 et 14, et les réponses couvrent la gamme possible puisqu'elles se situent entre 1 et 14. Cependant, les valeurs extrêmes sont rares et la distribution là encore se rapproche d'une loi normale (figure 2).

**Tableau 3. Variables constitutives de l'indice d'entourage social des chefs de ménage
N=1603**

Descriptif de la variable	Modalités et valeur correspondante	Valeur moyenne après transformation
Nombre de personnes dans le ménage	1 à 4 → 0 5 et + → 1	0,49
Nombre de frères et sœurs	0 à 5 → 0 6 et + → 1	0,56
Nombre de voisins	0 à 4 → 0 5 et + → 1	0,54
Nombre d'amis	0 à 1 → 0 3 et + → 1	0,49
Le chef de ménage a aidé quelqu'un au cours des 12 derniers mois	Non → 0 Oui → 1	0,77
Le chef de ménage a été aidé par quelqu'un au cours des 12 derniers mois	Non → 0 Oui → 1	0,82
Le chef de ménage peut se faire remplacer sur l'exploitation agricole en cas de maladie	Non → 0 Oui → 1	0,67
Au moins un des membres du ménage appartient à une association	Non → 0 Oui → 1	0,40
En cas de besoin d'argent, le chef de ménage emprunte à quelqu'un	Non → 0 Oui → 1	0,61
Nombre de mariages auxquels a assisté le chef de ménage au cours des 12 derniers mois	0 → 0 1 et + → 1	0,56
Nombre de <i>famadihana</i> auxquels a assisté le chef de ménage au cours des 12 derniers mois	0 à 2 → 0 3 et + → 1	0,61
Nombre de déplacements par mois aux deux marchés les plus proches (10km)	2 à 4 → 0 5 et + → 1	0,47
Le chef de ménage connaît quelqu'un à Antananarivo qui pourrait l'héberger	Non → 0 Oui → 1	0,85
Le chef de ménage connaît quelqu'un à Antsirabe qui pourrait l'héberger	Non → 0 Oui → 1	0,43

Source : Enquête Référence 4D, 2003, nos calculs

**Figure 2. Distribution de l'indice d'entourage social
N=1603**



Source : Enquête Référence 4D, nos calculs

Si l'on regroupe maintenant les échelles de pauvreté sur lesquelles se situent les chefs de ménage (figure 1) en trois classes synthétisant une classification en « plus pauvre », « moyennement pauvre » et « moins pauvre », on peut mettre en correspondance ces trois classes avec l'indice d'entourage social proposé. Les résultats (tableau 4) indiquent bel et bien une différence, faible mais néanmoins significative⁷. Le sens de la relation laisserait penser que la pauvreté se conjugue avec une intensité plus faible du lien social.

Une première interprétation est que la dégradation de la situation économique aurait ici une incidence plus forte sur la désagrégation du lien social qu'elle n'en aurait sur la nécessité pour les plus pauvres de maintenir le lien social comme filet de sécurité ou ultime système assurantiel. Une seconde interprétation est que l'entourage social procure une aide qui permet de réduire les dépenses monétaires et de dégager du temps, ainsi qu'un soutien moral (Parizot et Wachsberger 2005). Les réseaux sociaux facilitent ainsi un meilleur accès à l'information, à la prise de risque, à la diversification des activités et donc à un meilleur niveau de vie. En dynamique, ces deux interprétations ne sont pas exclusives.

Tableau 4. Indice d'entourage social des chefs de ménage selon le niveau de pauvreté
N=1603

	Moyenne	Ecart-type	Effectif
Plus pauvre	7,98	2,07	526
Moyennement pauvre	8,23	2,01	909
Moins pauvre	8,65	2,11	168
<i>Ensemble</i>	<i>8,19</i>	<i>2,05</i>	<i>1603</i>

Source : Enquête Référence 4D, nos calculs

Ces résultats sont exploratoires. La prise en considération de manière conjointe de la pauvreté objective et de la pauvreté subjective devrait enrichir l'analyse et une méthode de traitement des données plus robuste devrait permettre d'en affiner les conclusions.

Conclusion

Winter (2002, p.83) écrit que « pour un individu, la pauvreté est d'abord perçue comme une détérioration des liens qui l'attachent à une communauté de vie ». En effet, cette détérioration va communément de pair avec une mise à l'écart de l'accès au capital, au crédit, à l'éducation, à l'information et se traduit par une dévalorisation du statut de l'individu. La paupérisation se traduit par exemple dans notre zone d'étude par la nécessité de céder les terres de ses ancêtres, ce qui restait inconcevable il y a seulement deux ou trois décennies.

Ceci doit faire réfléchir sur les mécanismes assurantiels et la nature des filets de sécurité déployés par les populations pauvres en l'absence de prise en charge institutionnelle des risques liés à la maladie, à la vieillesse, aux catastrophes naturelles etc. Dans deux régions malgaches, dont celle de notre zone d'étude, une étude anthropologique a montré que les personnes les plus vulnérables sont celles qui sont « hors lignage » et « hors communauté » (Galy 1999). L'effet est cumulatif et ce sont aussi les plus pauvres qui connaissent des difficultés à mobiliser et

⁷ L'hypothèse selon laquelle les trois groupes ont la même moyenne a été rejetée par une analyse de variance avec une probabilité d'erreur inférieure à 0,001. Des tests de Student ont été effectués ensuite pour les classes prises deux par deux (l'erreur de première espèce est assez faible avec seulement trois classes). Dans l'ordre des classes du tableau 4, les probabilités associées aux tests de Student sont respectivement $p_{1-2}=0,013$; $p_{1-3}=0,00017$; $p_{2-3}=0,007$.

entretenir des réseaux sociaux eu égard au manque d'argent et de temps qui est le leur. En outre, à Madagascar, les réseaux de solidarité sont en très grande majorité inter-familiaux et l'héritage de la pauvreté (Razafindratsima 2005) fait que ce phénomène s'auto-entretient.

La présente communication aboutit aux mêmes types de résultats puisqu'elle a mis l'accent sur la double nécessité, d'une part de mobiliser et de perpétuer les réseaux sociaux comme ultime filet de protection contre le risque et d'autre part de s'en affranchir pour dégager du temps de travail. Dans le milieu rural étudié, cette apparente contradiction est en partie résolue par une distanciation croissante du lien social de la sphère productive.

Bibliographie

Bockel L., Dabat M.-H., 2001, « Améliorer la productivité du travail dans la riziculture pour lutter contre la pauvreté à Madagascar », Séminaire *La pauvreté à Madagascar : état des lieux, facteurs explicatifs et politiques de réduction*, Antananarivo, 5-7 février, 14 p.

Destremau B., salama P., 2002, *Mesures et démesure de la pauvreté*, PUF, Paris, 163 p.

Galy M., 1999, « Anthropologie de la pauvreté : mécanismes amortisseurs à Tamatave et dans le Vakinankaratra » in Cornell University, GRecCS, COMODE, Galy M., *Mécanismes amortisseurs qui jouent en faveur des ménages vulnérables*, Document pour l'atelier du Projet « Participation et Pauvreté », USAID, 1^{er} juin, Antananarivo, pp.25-32.

Gannon F., Sandron F., 2005, « Entraide et réseaux sociaux à Ampitatafika. Analyse d'entretiens », *Travaux et Documents*, n°6, Programme 4D, Institut Catholique de Madagascar et Institut de Recherche pour le Développement, Antananarivo, 24 p.

Omrane M., 2006, « Accès à la terre et gestion foncière dans les Hautes Terres malgaches : pratiques coutumières et logique de sécurisation des droits », Communication présentée à la Conférence *Le foncier : leçons et enjeux*, Association Francophone d'Anthropologie du Droit, Institut Français de Pondichéry, Pondichéry, Inde, 17-19 mars, 14 p.

Parizot I., Wachsberger J.-M., 2005, « Aider et être aidé : système et structure du soutien social informel à Antananarivo et à Paris », *Document de travail*, n°2005/09, DIAL, IRD-AFD, Paris, 24 p.

Razafindratsima N., 2005, *Les solidarités privées dans l'agglomération d'Antananarivo (Madagascar) en 1997 : famangiana (visites), cohabitation, entraide financière et matérielle*, Thèse de doctorat, Institut d'Etudes Politiques de Paris, 329 p.

Sandron F., 2006, « Le fihavanana à Madagascar : lien social et économique des communautés rurales », Colloque *Analyses et pratiques du développement*, AUF et CRIISEA, Amiens, 26-27 octobre, 16 p.

Winter G., 2002, *L'impatience des pauvres*, PUF, Paris, 294 p.